
Fiches thématiques

Population



Avertissement

Sauf mention contraire, les données « France » concernent la France métropolitaine et les départements d'outre-mer hors Mayotte.

Les chiffres essentiels sont actualisés régulièrement sur les sites internet de l'Insee (www.insee.fr) et d'Eurostat (<http://epp.eurostat.ec.europa.eu>) pour les données internationales.

Les comparaisons internationales contenues dans cet ouvrage s'appuient sur des données harmonisées publiées par Eurostat, qui peuvent différer des données nationales diffusées par les instituts nationaux de statistique.

Signes conventionnels utilisés

...	Résultat non disponible
///	Absence de résultat due à la nature des choses
e	Estimation
p	Résultat provisoire
r	Résultat révisé par rapport à l'édition précédente
n.s.	Résultat non significatif
€	Euro
M	Million
Md	Milliard
Réf.	Référence

2.1 Démographie

Au 1^{er} janvier 2015, 66,3 millions de personnes résident en France (Mayotte inclus), dont 64,2 millions en France métropolitaine et 2,1 millions dans les départements d'outre-mer. La population française a augmenté d'environ 300 000 personnes en 2014 (+ 0,45 %) sur l'ensemble du territoire (Mayotte compris). Comme par le passé, cette hausse est davantage imputable au **solde naturel** (+ 264 000) qu'au **solde migratoire** (+ 33 000).

En 2014, 820 000 bébés sont nés en France. Le nombre de naissances reste inférieur au pic de 2010, mais est en légère hausse par rapport à 2013 : hors Mayotte, il passe en effet de 811 500 à 813 000. Cette légère augmentation des naissances est le résultat de deux effets jouant en sens opposé. D'une part, le nombre de femmes en âge de procréer diminue, en particulier depuis 2012. D'autre part, leur fécondité, mesurée par l'**indicateur conjoncturel de fécondité** (ICF), légèrement en baisse depuis 2010, augmente à nouveau en 2014. Ce deuxième effet fait plus que compenser le premier. L'ICF a diminué entre le milieu des années 1970 et la fin des années 1990, en grande partie en raison de l'augmentation de l'âge à la maternité : les générations de femmes les plus âgées, qui avaient déjà eu leurs enfants, n'en avaient plus, et leurs cadettes repoussaient le moment d'en avoir. Ces effets de génération disparaissant, le nombre de naissances est remonté à partir du milieu des années 1990, ainsi que l'ICF. D'une part, la fécondité des femmes de 30 ans ou plus a augmenté. D'autre part, celle des plus jeunes (les 20-24 ans) a cessé de baisser. En 2014, l'âge moyen des mères à l'accouchement atteint 30,3 ans, soit + 0,8 an en 10 ans ; l'âge moyen au premier enfant est d'environ 28 ans.

En 2014, la France a enregistré 556 000 décès. Hors Mayotte, le nombre de décès a diminué

de 14 000 par rapport à 2013 et de 15 000 par rapport à 2012. Le nombre de décès est la résultante de deux effets : la taille des générations décrites par la pyramide des âges et la mortalité à chaque âge. Des générations plus nombreuses arrivent aux âges où les taux de mortalité sont élevés mais ces taux tendent à baisser : sur 1 000 personnes âgées de 90 ans ou plus, 185 sont décédées en 2013 contre 223 en 2003 (respectivement 62 et 73 pour les personnes âgées de 80 à 89 ans). À ces effets structurels s'ajoutent des effets plus conjoncturels tels que le climat ou les conditions épidémiologiques de l'année. De ce point de vue, les années 2012 et 2013 ont connu une conjoncture particulièrement défavorable. En 2014, en revanche, l'hiver a été exceptionnellement clément et les épidémies ont été de courte durée.

Après avoir marqué le pas en 2012, l'**espérance de vie à la naissance** repart à la hausse en 2013 puis 2014. Dans les conditions de mortalité de 2014, un homme vivrait en moyenne 79,2 ans et une femme, 85,4 ans. L'écart d'espérance de vie entre les hommes et les femmes continue de se réduire, passant de 8,2 ans en 1994 à 6,2 ans en 2014.

L'espérance de vie à 60 ans augmente aussi régulièrement. En 2014, à 60 ans, les femmes peuvent espérer vivre encore 27,7 ans en moyenne et les hommes 23,1 ans (respectivement + 2,7 ans et + 3,4 ans en vingt ans).

Au 1^{er} janvier 2015, la France compte 18,4 % d'habitants âgés de 65 ans ou plus. La progression s'accélère depuis 2011, année qui voit la première génération nombreuse du baby-boom (1946) fêter ses 65 ans. La population de 75 ans et plus a elle aussi progressé et atteint 9,1 % au 1^{er} janvier 2015, soit 3 points de plus que vingt ans auparavant. ■

Définitions

Le **solde naturel** désigne la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès.

Le **solde migratoire** désigne la différence entre les entrées et les sorties du territoire.

L'**indicateur conjoncturel de fécondité** correspond à la somme des taux de fécondité par âge d'une année donnée. Cette somme indique le nombre moyen d'enfants que mettrait au monde une génération fictive de femmes qui auraient pendant leur vie féconde (15-50 ans) les taux de fécondité par âge de l'année considérée. L'**espérance de vie à la naissance** mesure la durée de vie moyenne ou l'âge moyen au décès d'une génération fictive qui aurait tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge de l'année considérée.

Pour en savoir plus

- « Bilan démographique 2014 - Des décès moins nombreux », *Insee Première* n° 1532, janvier 2015.
- « La fécondité dans les régions depuis les années 1960 », *Insee Première* n° 1430, janvier 2013.
- « Un premier enfant à 28 ans », *Insee Première* n° 1419, octobre 2012.
- Voir aussi : *fiches 5.3 et 6.1.*

1. Évolution générale de la situation démographique

en milliers

Année	Population au 1 ^{er} janvier	Naissances vivantes	Décès	Solde naturel	Solde migratoire évalué	Ajustement ¹
1995	59 281	759,1	540,3	218,7	42,2	- 54,1
2000	60 508	807,4	540,6	266,8	72,0	+ 94,5
2005	62 731	806,8	538,1	268,7	92,2	+ 94,5
2010	64 613	832,8	551,2	281,6	38,9	+ 0,0
2011	64 933	823,4	545,1	278,3	29,5	+ 0,0
2012	65 241	821,0	569,9	251,2	33,0 p	+ 0,0
2013	65 525 p	811,5	569,2	242,3	33,0 p	+ 0,0
2014 hors Mayotte	65 801 p	813,0 p	555,0 p	258,0 p	33,0 p	+ 0,0
2014 y c. Mayotte	66 021 p	820,0 p	556,0 p	264,0 p	33,0 p	+ 0,0
2015	66 318 p

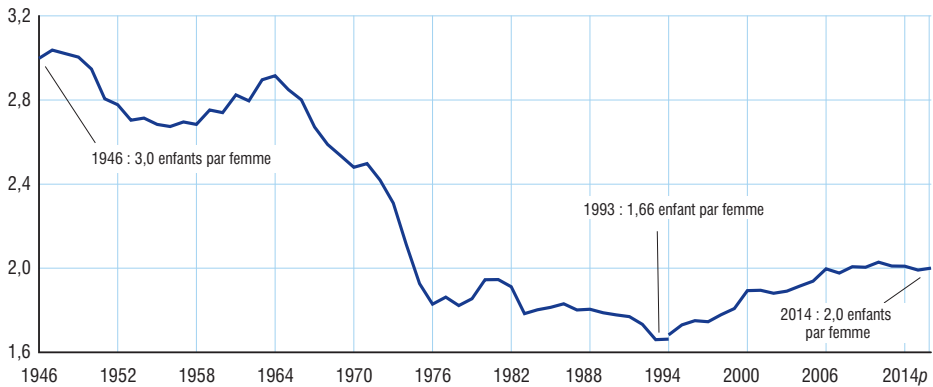
1. Composante fictive de la variation de population qui permet d'assurer la cohérence entre résultats du recensement, solde naturel et solde migratoire.

p : résultats provisoires arrêtés à fin 2014.

Champ : France, y compris Mayotte à partir de 2014.

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

2. Indicateur conjoncturel de fécondité



Champ : France métropolitaine jusqu'en 1994, France hors Mayotte à partir de 1994.

Source : Insee, statistiques de l'état civil et estimations de populations (résultats provisoires arrêtés à fin 2014).

3. Espérance de vie à la naissance et à 60 ans

en années

	à la naissance		à 60 ans	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1995	73,8	81,9	19,7	24,9
2000	75,2	82,8	20,4	25,6
2005	76,7	83,8	21,4	26,4
2006	77,1	84,2	21,8	26,7
2007	77,4	84,4	21,9	26,9
2008	77,6	84,3	22,0	26,8
2009	77,7	84,4	22,2	27,0
2010	78,0	84,6	22,4	27,1
2011	78,4	85,0	22,7	27,4
2012 p	78,5	84,8	22,6	27,2
2013 p	78,7	85,0	22,8	27,3
2014 hors Mayotte	79,2	85,4	23,1	27,7
2014 p y c. Mayotte	79,2	85,4	23,1	27,7

p : résultats provisoires arrêtés à fin 2014.

Champ : France, y compris Mayotte en 2014.

Lecture : en 2014, l'espérance de vie des hommes à 60 ans est de 23,1 ans. Ce chiffre représente le nombre moyen d'années restant à vivre aux hommes de 60 ans, avec les conditions de mortalité par âge, au-delà de 60 ans, observées en 2014.

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

4. Évolution de la population par tranche d'âge

en %

	Répartition par âge			
	Moins de 20 ans	20 à 59 ans	60 à 64 ans	65 ans ou plus
1995	26,4	53,7	5,0	14,9
2000	25,8	53,8	4,6	15,8
2005	25,3	54,0	4,4	16,3
2006	25,1	54,0	4,5	16,4
2007	25,0	53,8	4,9	16,3
2008	24,9	53,4	5,3	16,4
2009	24,8	53,0	5,7	16,5
2010	24,8	52,6	6,0	16,6
2011	24,7	52,3	6,3	16,7
2012	24,6	52,0	6,3	17,1
2013 p	24,6	51,5	6,3	17,6
2014 p hors Mayotte	24,6	51,2	6,2	18,0
2014 p y c. Mayotte	24,7	51,2	6,2	17,9
2015 p	24,7	50,8	6,1	18,4

p : résultats provisoires arrêtés à fin 2014.

Champ : France, y compris Mayotte à partir de 2014.

Source : Insee, estimations de population.

2.2 Ménages et familles

En 2012, en France, 63,8 millions de personnes habitent dans 28,3 millions de résidences principales, constituant autant de **ménages**. La taille des ménages diminue depuis les années 1970 (2,3 personnes en moyenne en 2012, 3,1 en 1968), en lien notamment avec le vieillissement de la population et la plus grande fragilité des unions.

Les personnes de 25-65 ans vivent de moins en moins souvent en **couple**, contrairement aux seniors qui vivent plus longtemps avec leur conjoint qu'auparavant du fait de l'allongement de l'espérance de vie. La proportion de jeunes vivant en couple avant 25 ans avait nettement baissé entre 1982 et 1999, les unions devenant plus tardives. Pour les garçons, elle a très légèrement augmenté dans les années 2000 ; pour les filles, elle est restée stable de 1999 à 2007, puis est repartie à la baisse.

La baisse du nombre de mariages se poursuit (239 000 en 2013 dont 7 400 de personnes de même sexe, contre 274 000 en 2007). Le nombre de pactes civils de solidarité (Pacs) a progressé jusqu'à 206 000 en 2010. Il baisse fortement en 2011 à 152 000 pour des raisons fiscales, avant de remonter à 168 000 en 2013, dont 6 000 entre personnes de même sexe. En 2011, 1,4 million de personnes sont pacées, soit 4 % des personnes majeures se déclarant en couple. Pour les 200 000 personnes en couple de même sexe, cette part dépasse 40 %.

En 2012, 34 % des ménages sont constitués d'une seule personne ; ils regroupent 15 % de la population, contre 13 % en 1999. Avant 50 ans, les personnes habitant seules dans leur logement

sont surtout des hommes, mais après 75 ans, les femmes sont largement majoritaires (80 %), celles-ci survivant souvent à leur conjoint.

La part des ménages constitués d'un couple sans **enfant** au domicile a également augmenté (25,8 % en 2012 contre 24,5 % en 1999). Dans les deux cas, le vieillissement de la population est largement en cause.

En 2012, 28 % des ménages comptent au moins un enfant mineur vivant avec un ou deux parents (voire un beau-parent). Sur les 8,0 millions de familles avec enfant(s) de moins de 18 ans, 1,8 million sont des **familles monoparentales**, soit 22 %. Cette part a fortement augmenté depuis 1999 où elle atteignait 17 %. Dans 85 % des cas, les enfants résident (ou résident principalement) avec leur mère. Les familles monoparentales comptent en moyenne moins d'enfants au domicile que les couples avec enfants (1,6 contre 1,8). Ainsi, en 2012, 6 familles monoparentales sur 10 ne comptent qu'un enfant mineur, contre 4 sur 10 pour les couples avec enfants. En parallèle, la part des familles nombreuses diminue. En 2012, 16,5 % des familles avec enfants comprennent au moins trois enfants mineurs au domicile (18 % en 1999).

En 2011, en France métropolitaine, 75 % des enfants mineurs vivant en famille résident avec leurs deux parents. Parmi les familles avec enfants mineurs, 720 000 (soit 9 %) sont des familles recomposées. Elles regroupent 1,5 million d'enfants mineurs, dont 530 000 issus de l'union actuelle (soit un peu plus d'un tiers). Plus d'un quart (28 %) des enfants vivant avec un seul parent vivent avec un beau-parent, les autres vivant en famille monoparentale. ■

Définitions

Un **ménage**, au sens du recensement, désigne l'ensemble des occupants d'une résidence principale, qu'ils aient ou non des liens de parenté. Il peut être constitué d'une seule personne. 1,5 million de personnes vivent « hors ménage » : marinières, sans-abri et personnes en habitation mobile ou en communauté (maisons de retraite, résidences universitaires, etc.). Un enfant en résidence alternée est rattaché au ménage du parent chez qui il séjournait le premier jour de collecte de l'enquête de recensement. Un ménage « **complexe** » est un ménage où coexistent au moins deux des configurations suivantes : personne seule, couple avec ou sans enfant(s), famille monoparentale. Pour étudier la composition des familles, on utilise la définition de « **couple** au sein d'un ménage » : un homme et une femme vivant dans la même résidence principale, qu'ils soient ou non mariés.

Un **enfant** désigne toute personne légalement célibataire n'ayant ni conjoint ni enfant au domicile et qui vit avec au moins un de ses parents.

Une **famille monoparentale** comprend un parent résidant sans conjoint avec un ou plusieurs enfants.

Pour en savoir plus

- « Avoir trois enfants ou plus à la maison », *Insee Première* n° 1531, janvier 2015.
- « Le profil des pacés », *Infostat Justice* n° 126, février 2014.
- « Un enfant sur dix vit dans une famille recomposée », *Insee Première* n° 1470, octobre 2013.
- « Le couple dans tous ses états », *Insee Première* n° 1435, février 2013.
- « Dix ans de recensement de la population : de plus en plus de petits ménages dans les régions », *Insee Première* n° 1410, août 2012.

1. Proportion d'hommes et de femmes vivant en couple par tranche d'âges

	en %				
	1982	1990	1999	2007	2012
Population de 15 ans ou plus vivant en couple	62,5	60,6	59,2	58,2	57,5
Hommes en couple	65,0	63,1	61,8	60,9	60,2
15 à 19 ans	0,9	0,7	0,7	0,7	0,7
20 à 24 ans	28,2	19,9	14,8	16,2	15,9
25 à 39 ans	76,8	70,9	64,4	62,7	61,7
40 à 54 ans	82,8	82,0	78,3	74,1	71,6
55 à 64 ans	83,5	81,9	80,2	78,2	75,4
65 à 79 ans	76,5	79,0	77,9	77,9	77,3
80 ans ou plus	52,9	56,4	57,4	63,0	62,5
Femmes en couple	60,3	58,3	56,9	55,7	55,0
15 à 19 ans	6,1	3,4	2,7	2,7	2,4
20 à 24 ans	50,8	38,3	30,6	30,6	29,0
25 à 39 ans	81,7	76,7	71,2	69,4	68,6
40 à 54 ans	82,0	79,7	75,2	71,3	69,3
55 à 64 ans	69,8	70,9	70,9	69,0	67,1
65 à 79 ans	41,9	46,6	50,2	53,1	55,4
80 ans ou plus	11,5	13,5	13,2	19,0	20,8

Champ : France métropolitaine en 1982, France à partir de 1990.

Note : âges en années révolues.

Source : Insee, recensements de la population.

2. Ménages et population des ménages

	Nombre de ménages				Nombre de personnes				en %
	1999		2012		1999		2012		
			en milliers				en milliers		
	1999	2007	2012	en %	1999	2007	2012	en %	
Ménage composé uniquement									
d'un homme seul	12,4	13,6	4 112	14,5	5,1	5,9	4 112	6,4	
d'une femme seule	18,4	19,4	5 598	19,8	7,6	8,4	5 598	8,8	
d'un couple sans enfant	24,5	25,8	7 285	25,8	20,3	22,5	14 570	22,9	
d'un couple avec enfant(s) ¹	31,6	27,8	7 425	26,3	50,8	46,6	28 560	44,8	
dont : avec enfant(s) de moins de 18 ans	25,0	22,6	6 062	21,4	41,8	39,1	24 084	37,8	
d'une famille monoparentale	7,6	8,0	2 391	8,5	8,0	9,0	6 145	9,6	
dont : avec enfant(s) de moins de 18 ans	4,5	5,2	1 556	5,5	5,2	6,3	4 310	6,8	
Ménage complexe	5,5	5,2	1 459	5,2	8,1	7,6	4 776	7,5	
dont : avec enfant(s) de moins de 18 ans	1,7	1,3	369	1,3	3,7	2,9	1 804	2,8	
Ensemble (en milliers)	24 332	26 993	28 270	100,0	58 836	62 113	63 760	100,0	

1. Une partie des couples avec enfants sont des « familles recomposées » : un enfant au moins est né d'une union précédente de l'un des conjoints.

Champ : France hors Mayotte, population des ménages.

Note : les « enfants » sont pris en compte sans limite d'âge. Les « enfants de moins de 18 ans » le sont en âge révolu.

Source : Insee, recensements de la population 1999, 2007 et 2012 (exploitations complémentaires).

3. Familles avec enfant(s) de moins de 18 ans

	Nombre de familles			Nombre d'enfants mineurs			en milliers
	1999	2007	2012	1999	2007	2012	
Couple avec enfant(s)	6 339	6 283	6 248	11 664	11 405	11 347	
Famille monoparentale	1 289	1 590	1 759	2 022	2 501	2 775	
Ensemble	7 628	7 873	8 007	13 686	13 906	14 122	
Part des familles monoparentales (en %)	16,9	20,2	22,0	14,8	18,0	19,7	
Part des familles mère-enfant(s) au sein des familles monoparentales (en %)	88,5	86,1	84,5	88,3	86,9	85,4	

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, familles avec au moins un enfant de 0 à 17 ans (en âge révolu).

Note : certaines « familles » partagent le logement avec d'autres personnes, voire une autre famille (et font donc partie d'un « ménage complexe ») ; les chiffres présentés ici par type de famille diffèrent donc de ceux de la figure 2 par type de ménage. Une partie des couples avec enfants sont des familles recomposées (voir note 1 de la figure 2).

Source : Insee, recensements de la population 1999, 2007 et 2012 (exploitations complémentaires).

2.3 Immigrés et descendants d'immigrés

En 2012, 5,7 millions d'**immigrés** vivent en France, soit 8,7 % de la population totale. L'immigration en France est un phénomène ancien : au début du XX^e siècle, 1,1 million d'immigrés résidaient en France métropolitaine ; ils étaient 2,3 millions en 1954 et 4,2 millions en 1990. Après une stabilisation dans les années 1990, la population des immigrés augmente à nouveau depuis 1999. Plus de quatre immigrés sur dix sont devenus français (41 %).

Jusqu'au milieu des années 1970, les flux d'immigration étaient majoritairement masculins, comblant les besoins de main-d'œuvre nés de la reconstruction d'après-guerre, puis de la période des Trente Glorieuses. Depuis, la part des femmes est croissante, qu'il s'agisse de regroupement familial ou non. En 2012, 51 % des immigrés sont des femmes, contre 44 % en 1968. Elles sont majoritaires parmi les immigrés nés en Europe (à l'exception du Portugal) et, depuis peu, parmi ceux nés en Afrique hors Maghreb. Parmi les immigrés du Maghreb et de Turquie, les femmes sont minoritaires, même si leur part augmente depuis 1990.

Depuis 1975, les origines géographiques des immigrés présents en France se diversifient. La part des immigrés originaires d'Europe se réduit et atteint 37 % en 2012 (66 % en 1975). Cette baisse est notamment le fait des immigrés d'Espagne et d'Italie dont les effectifs diminuent en raison des décès ou des retours au pays. Depuis 1999, les origines des immigrés européens sont de plus en plus variées, avec une part croissante d'immigrés nés en Europe de l'Est ou au Royaume-Uni.

En 2012, 43 % des immigrés sont nés dans un pays du continent africain, soit 2,5 millions de personnes. Les personnes nées au Maghreb

représentent 30 % de l'ensemble des immigrés, proportion stable depuis les années 1980. L'immigration d'Afrique subsaharienne est plus récente et concerne surtout des pays autrefois sous administration française.

Enfin, 14 % des immigrés sont originaires d'Asie. La migration en provenance des pays d'Asie autres que le Cambodge, le Laos et le Vietnam s'est accrue sur la période récente, principalement depuis la Chine.

Nés en France, les **descendants d'immigrés** n'ont pas connu eux-mêmes la migration. En 2012, 6,8 millions de descendants d'immigrés vivent en France, soit 11,0 % de la population totale. La moitié des descendants d'immigrés sont nés en France de deux parents immigrés. Dans plus de 9 cas sur 10, les deux parents immigrés ont la même origine. En 2012, 55 % des descendants d'immigrés ont moins de trente ans ; cette proportion est stable depuis 2007 (+ 0,1 point).

L'origine des descendants d'immigrés, ainsi que leur âge, est logiquement liée à l'ancienneté des différentes vagues de migration en France. 48 % des descendants d'immigrés ont une origine européenne. Les descendants d'un parent venu d'Espagne ou d'Italie représentent 22 % de l'ensemble des descendants et sont plus âgés compte tenu de l'ancienneté de l'immigration en provenance de ces deux pays. Trois descendants d'immigrés sur dix ont au moins un parent originaire du Maghreb ; parmi ceux-ci, sept sur dix ont moins de trente ans. Le nombre de descendants d'immigrés originaires d'Asie progresse depuis cinq ans et représente, en 2012, 10 % de l'ensemble des descendants. Les flux d'immigration plus récents en provenance d'Asie expliquent que 87 % de leurs descendants soient âgés de moins de trente ans. ■

Définitions

Immigrés : la population immigrée est constituée des personnes nées étrangères à l'étranger et résidant en France. Elle comprend donc en partie des personnes qui, depuis leur arrivée, ont acquis la nationalité française. À l'inverse, elle exclut les Français de naissance nés à l'étranger et résidant en France et les étrangers nés en France.

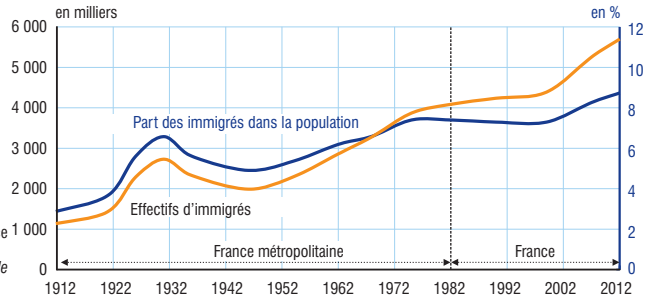
Descendant d'immigré(s) : un descendant d'immigré(s) est une personne née et résidant en France ayant au moins un parent immigré. Cette définition ne comprend pas les personnes elles-mêmes immigrées (notamment celles qui ont migré avec leurs parents).

Pour en savoir plus

- « Démographie des descendants d'immigrés », *Infos migrations* n° 66, DSED, avril 2014.
- « Les immigrés en France : en majorité des femmes », *Population et sociétés* n° 502, Ined, juillet-août 2013.
- *Immigrés et descendants d'immigrés en France*, coll. « Insee Références », édition 2012.
- « Trajectoires et origines - enquête sur la diversité des populations en France. Premiers résultats », *Documents de travail* n° 168, Ined, octobre 2010.

Immigrés et descendants d'immigrés 2.3

1. Effectifs des immigrés et part dans la population



2. Origine géographique des immigrés en 2012 et évolution entre 2007 et 2012

	2012				Évolution 2007-2012		
	Effectifs (en milliers)	Répartition des immigrés	Part des moins de 30 ans	Part des 60 ans ou plus	Effectifs (moyenne annuelle en %)	Part des moins de 30 ans (en points)	Part des 60 ans ou plus (en points)
Europe	2 099	36,8	16,9	36,2	0,8	3,4	-1,4
dont : Espagne	245	4,3	8,6	54,1	-1,4	4,0	-1,7
Italie	293	5,1	7,1	64,5	-2,0	3,3	-0,9
Portugal	598	10,5	11,6	29,1	0,7	2,6	3,7
Autres pays de l'UE27	701	12,3	21,8	30,6	1,8	1,6	-1,8
Autres pays d'Europe	262	4,6	34,0	19,4	4,0	3,5	-2,8
Afrique	2 462	43,2	21,2	19,4	2,1	-1,1	1,5
dont : Algérie	746	13,1	16,5	27,1	1,2	-0,2	0,1
Maroc	692	12,2	18,7	21,2	1,4	-3,4	4,6
Tunisie	250	4,4	17,3	25,6	1,6	1,5	1,1
Autres pays d'Afrique	774	13,5	29,0	8,5	3,7	-1,6	1,4
Asie	819	14,4	25,0	13,3	2,2	-2,1	1,9
dont : Turquie	248	4,4	22,2	12,7	1,1	-5,7	3,0
Cambodge, Laos, Vietnam	161	2,8	13,0	23,5	-0,1	-1,4	3,9
Chine	96	1,7	44,3	5,4	5,0	-1,0	0,1
Autres pays d'Asie	314	5,5	27,3	11,0	3,5	-1,5	1,4
Amérique, Océanie	317	5,6	34,8	10,4	2,9	-1,6	1,2
Ensemble	5 697	100,0	20,9	24,2	1,6	0,6	0,1

Champ : France.

Lecture : entre 2007 et 2012, les effectifs d'immigrés originaires d'Europe ont augmenté de 0,8 % en moyenne annuelle ; entre 2007 et 2012, la part d'immigrés âgés de moins de trente ans originaires d'Europe a augmenté de 3,4 points.

Source : Insee, recensements de la population de 2007 et 2012.

3. Origine géographique des descendants d'immigrés en 2012 et évolution entre 2007 et 2012

	2012			Évolution entre 2007 et 2012	
	Effectifs (en milliers)	Répartition des descendants (en %)	Part des moins de 30 ans (en %)	Effectifs (moyenne annuelle en %)	Part des moins de 30 ans (en points)
Europe	3 280	48,1	29,0	0,3	-2,8
dont : Espagne	570	8,4	18,7	0,3	-6,4
Italie	930	13,6	12,0	0,0	-2,9
Portugal	630	9,2	62,1	0,1	-7,8
Autres pays de l'UE27	910	13,3	27,8	0,7	1,4
Autres pays d'Europe	240	3,5	35,8	0,9	1,2
Afrique	2 670	39,1	76,9	4,5	-3,5
dont : Algérie	1 020	15,0	65,5	4,6	-0,3
Maroc	740	10,9	82,0	3,4	-7,7
Tunisie	260	3,8	72,5	1,9	-8,6
Autres pays d'Afrique	650	9,5	90,6	7,0	-2,4
Asie	660	9,7	86,7	6,3	-3,1
dont : Turquie	270	4,0	88,2	8,1	-2,5
Cambodge, Laos, Vietnam	170	2,5	83,3	4,2	-6,0
Chine	30	0,4	85,2	8,3	-3,5
Autres pays d'Asie	190	2,8	87,5	5,6	-2,0
Amérique, Océanie	210	3,1	82,5	9,6	7,5
Ensemble	6 820	100,0	55,0	2,6	0,1

Champ : France.

Note : le pays d'origine est le pays de naissance du parent immigré s'il n'y en a qu'un. Lorsque les deux parents sont immigrés, on retient l'origine du père.

Lecture : entre 2007 et 2012, le nombre de descendants d'immigrés originaires d'Europe a augmenté de 0,3 % en moyenne annuelle et la part des moins de trente ans a baissé de 2,8 points.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2007 et 2012.

2.4 Femmes et hommes

Au 1^{er} janvier 2015, les femmes représentent 51,6 % de la population en France : elles sont deux millions de plus que les hommes. Les garçons sont cependant plus nombreux que les filles à la naissance et jusqu'à 25 ans : ils représentent 51,1 % des moins de 25 ans. Mais à partir de 25 ans, le rapport s'inverse et l'écart se creuse progressivement en faveur des femmes. Les hommes deviennent largement minoritaires aux âges avancés : ils représentent seulement 42,5 % de la population après 65 ans et 38,0 % après 75 ans. Début 2015, plus de 20 000 femmes sont centenaires en France, contre moins de 4 000 hommes.

Femmes et hommes se différencient par leurs modes de cohabitation. Ces écarts reflètent des effets liés en partie à l'âge et en partie aux différences de comportements familiaux et sociaux des hommes et des femmes. Ainsi, parmi les 30-59 ans, les femmes vivent moins souvent en couple avec enfant(s) que les hommes (49 % contre 52 %) et sont également moins souvent seules dans leur logement (12 % contre 17 %). En revanche, elles sont bien plus souvent à la tête d'une famille monoparentale : en 2012, cette configuration familiale concerne 13 % d'entre elles contre seulement 3 % des hommes de cette tranche d'âge.

Au fil des générations, la durée de la scolarité s'allonge pour les hommes comme pour les femmes. Si, depuis la génération 1958-1967, les femmes finissent en moyenne leurs études légèrement plus tard que les hommes, l'écart est ténu et tend même à se réduire entre les générations 1978-1988 et 1958-1967. Le début de la vie professionnelle est également un peu plus tardif pour les femmes. Pour la génération 1978-1988, l'**âge médian au premier emploi** (ayant duré au moins trois mois) est de 19,9 ans pour les femmes, contre 19,6 ans pour les

hommes. L'écart s'est réduit au fil des générations, passant de un an pour les hommes et les femmes nés en 1958-1967 à quatre mois pour ceux nés en 1978-1988.

À l'inverse, les grandes étapes qui jalonnent la constitution de sa propre famille, du départ du foyer parental au premier enfant, arrivent en général plus tôt pour les femmes que pour les hommes. Dans ce domaine, les parcours des hommes et des femmes évoluent de façon parallèle au fil des générations.

Entre les générations 1948-1957 et 1968-1977, la tendance est au report des grandes étapes de la constitution d'une famille. L'âge du départ du foyer parental s'élève légèrement, pour les femmes comme pour les hommes. La hausse est plus nette en ce qui concerne les âges médians à la **première cohabitation** avec un conjoint et à la naissance du premier enfant. Par exemple, entre les générations 1948-1957 et 1968-1977, l'âge médian à la naissance du premier enfant passe de 23,8 à 28,2 ans pour les femmes et de 27,0 à 31,5 ans pour les hommes. Cependant, les écarts d'âge médian entre hommes et femmes ne se réduisent pas.

Par rapport à la génération 1968-1977, la génération 1978-1988 se démarque par la constitution d'une vie familiale légèrement plus précoce : baisse de l'âge médian de la première relation amoureuse importante, du départ du foyer parental ou encore de la première cohabitation avec un conjoint. Là encore, cette évolution concerne autant les hommes que les femmes et les écarts selon le sexe se maintiennent. Pour la génération 1978-1988, la moitié des hommes n'ont pas connu de relation amoureuse importante avant 20 ans, contre 18 ans pour les femmes ; la moitié des hommes n'ont jamais vécu en couple à 25 ans, contre 23 ans pour les femmes. ■

Définitions

L'**âge médian** est l'âge auquel 50 % de la population considérée a déjà vécu une étape. Donc 50 % vivront cette étape après l'âge médian ou ne la vivront jamais.

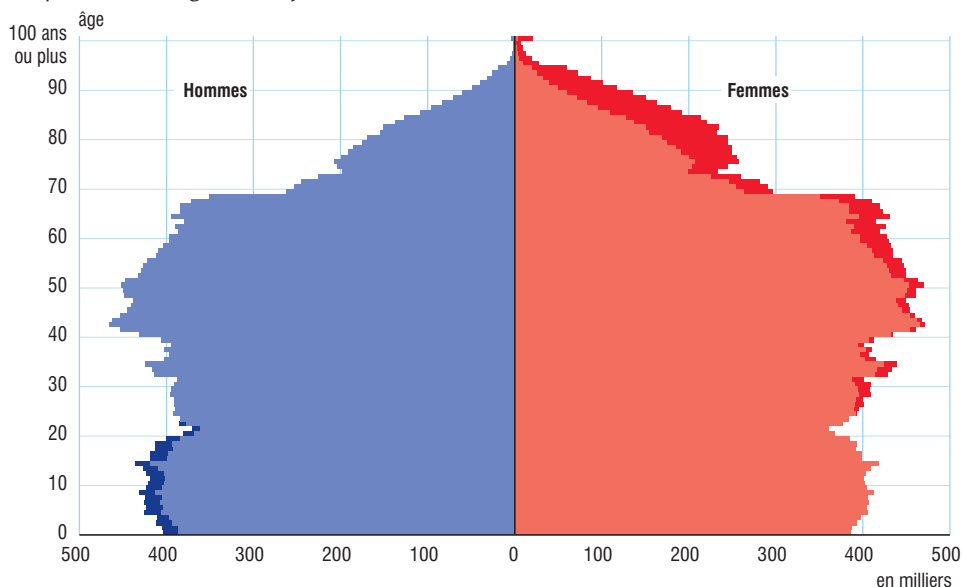
Le **premier emploi** correspond au fait d'avoir travaillé au moins trois mois consécutifs (y compris les personnes en apprentissage).

La **première cohabitation** en couple désigne la première vie en couple dans un même logement.

Pour en savoir plus

- « Depuis combien de temps est-on parent de famille monoparentale ? », *Insee Première* n° 1539, mars 2015.
- « Avez-vous eu des enfants ? Si oui, combien ? », in *France, portrait social*, coll. « Insee Références », édition 2013.
- « Un premier enfant à 28 ans », *Insee Première* n° 1419, octobre 2012.
- *Femmes et Hommes - Regards sur la parité*, coll. « Insee Référence », édition 2012.
- « Qui vit seul dans son logement ? Qui vit en couple ? », *Insee Première* n° 1392, février 2012.

1. Pyramide des âges au 1^{er} janvier 2015

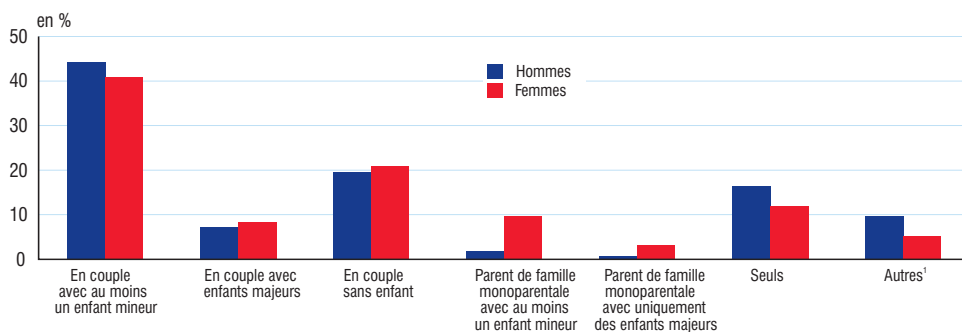


Champ : France.

Note : les parties en bleu foncé et en rouge foncé correspondent aux excédents hommes-femmes.

Source : Insee, estimations de population (résultats arrêtés début 2015).

2. Mode de cohabitation selon le sexe à 30-59 ans en 2012



1. Autres modes de cohabitation au sein des ménages : colocataires, grands-parents et petits-enfants, frères et sœurs, etc.

Champ : France hors Mayotte, personnes âgées de 30 à 59 ans, population des ménages.

Source : recensement de la population 2012 (exploitation complémentaire).

3. Âge médian des différentes étapes du début de la vie adulte

	Génération 1948-1957		Génération 1958-1967		Génération 1968-1977		Génération 1978-1988	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Fin des études	16,5	16,8	17,8	17,5	19,3	19,2	19,8	19,7
Premier travail	17,3	16,8	18,6	17,7	20,0	19,3	19,9	19,6
Première relation amoureuse importante	19,0	21,0	18,9	21,2	18,8	20,8	18,4	20,2
Départ du foyer parental	19,5	21,0	19,5	20,8	20,1	21,5	19,6	20,9
Première cohabitation	21,4	23,5	21,9	24,5	22,7	25,4	22,5	24,9
Premier enfant ¹	23,8	27,0	26,6	29,8	28,2	31,5	///	///

1. L'âge médian n'est pas renseigné pour la génération 1978-1988 car plus de la moitié des personnes n'ont pas encore d'enfant au moment de l'enquête.

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 25 à 65 ans en 2013.

Lecture : 50 % des hommes nés entre 1968 et 1977 ont eu leur premier enfant avant 31,5 ans.

Sources : Ined-Insee, *Épic*, 2013-2014.

2.5 Les enfants - Population scolaire de 2 à 17 ans

À u 1^{er} janvier 2014, 14,7 millions de personnes résidant en France ont entre 0 et 17 ans, dont 89 % ont deux ans et plus. Elles représentent 22,3 % de la population totale à cette date. Cette proportion est stable depuis 2008, mais évoluait à la baisse auparavant.

À la rentrée 2013, 12,2 millions d'enfants âgés de 2 à 17 ans sont **scolarisés**, soit une hausse de près de 95 000 élèves (+ 0,8 %) par rapport à la rentrée 2012. Le **taux de scolarisation** global de cette population s'établit à 92,8 % et varie peu par rapport à la rentrée précédente (+ 0,3 point).

Le taux de scolarisation des enfants de 2 ans atteint 11,9 %. Ce taux, qui s'élevait à 34,6 % en 1999, a été divisé par trois entre 1999 et 2012. À la rentrée 2013, il augmente pour la première fois depuis dix ans, en raison d'un changement de politique éducative plus favorable à la scolarisation à cet âge, notamment dans les zones les plus défavorisées.

À 11 ans, **âge** théorique d'entrée en sixième, 13 % des enfants sont encore scolarisés dans le premier degré. Cette proportion baisse depuis plusieurs années en raison des

politiques éducatives visant à limiter les redoublements dès le primaire.

Certains jeunes choisissent l'apprentissage à partir de 15 ans, âge théorique d'entrée pour les pré-apprentis. C'est surtout à 16 ans et plus encore à 17 ans que le taux de scolarisation dans cette voie devient significatif : il atteint respectivement 6,2 % et 7,6 %.

À 14 ans, les filles sont plus fréquemment en troisième que les garçons (77 % contre 71 %). À cet âge, 19 % des garçons sont encore en quatrième, cinq points de plus que les filles. Par ailleurs, les garçons suivent un peu plus fréquemment un enseignement adapté.

À 17 ans, le type d'enseignement suivi diffère selon le sexe du fait de l'orientation prise à 16 ans. L'enseignement général ou technologique est dominant pour les deux sexes, mais les garçons sont beaucoup plus souvent que les filles – 40 % vs 30 % – dans une filière professionnelle, qu'elle soit suivie par voie scolaire ou par apprentissage. 45 % des filles sont en terminale générale ou technologique contre 33 % des garçons. Enfin, les garçons ont plus fréquemment que les filles cessé leurs études (respectivement 11 % et 9 %). ■

Définitions

Population scolarisée : elle comprend les élèves, étudiants et apprentis en formation initiale dans les établissements relevant du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MENESR), mais aussi ceux dépendant des autres ministères (notamment ceux en charge de l'agriculture, de la santé, etc.).

Le **taux de scolarisation**, pour une population d'une tranche d'âge donnée, correspond au rapport entre l'effectif d'élèves, d'apprentis et d'étudiants de cette tranche d'âge, et l'effectif de la population totale correspondante.

L'**âge** est celui atteint au 1^{er} janvier inclus dans l'année scolaire considérée.

Pour en savoir plus

- *L'état de l'École* n° 25, Depp, octobre 2015.
- « Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche », Depp, en ligne sur le site www.education.gouv.fr, édition 2015.
- Voir *fiches* 2.6, 5.5 et 6.2.

Les enfants - Population scolaire de 2 à 17 ans 2.5

1. Population scolarisée et taux de scolarisation par âge en 2013-2014

Année de naissance	Âge	Population scolarisée	Taux de scolarisation ¹ (%)			
			Ensemble des formations ²	1 ^{er} degré MENESR y c. spécialisé	2 nd degré MENESR y c. adapté	Apprentis
2011	2 ans	97 023	11,9 (0,9)	11,9 (0,9)		
2010	3 ans	814 238	98,5 (0,3)	98,5 (0,3)		
2009	4 ans	819 938	100,0 (-0,1)	100,0 (0,0)		
2008	5 ans	828 193	100,0 (0,0)	99,9 (0,0)		
2007	6 ans	825 334	100,0 (-0,6)	99,9 (0,0)		
2006	7 ans	834 604	100,0 (0,1)	99,7 (0,2)		
2005	8 ans	813 465	99,4 (0,0)	99,0 (0,0)		
2004	9 ans	805 793	99,0 (0,1)	98,5 (0,1)	0,1 (0,0)	
2003	10 ans	800 084	98,6 (0,1)	95,1 (0,1)	2,9 (-0,1)	
2002	11 ans	808 473	98,9 (-0,2)	13,1 (-0,9)	85,2 (0,8)	
2001	12 ans	817 762	98,7 (0,9)	0,3 (0,0)	97,6 (0,9)	
2000	13 ans	827 454	97,7 (-0,7)		96,6 (-0,7)	
1999	14 ans	794 828	98,2 (0,2)		95,9 (0,3)	
1998	15 ans	787 794	97,8 (-0,2)		90,4 (0,2)	2,5 (-0,3)
1997	16 ans	751 903	94,2 (0,5)		82,6 (1,3)	6,2 (-0,7)
1996	17 ans	729 108	90,3 (0,1)		75,1 (0,6)	7,6 (-0,7)
Ensemble		12 155 994	92,8 (0,3)	51,2 (0,1)	39,1 (0,3)	1,0 (-0,1)

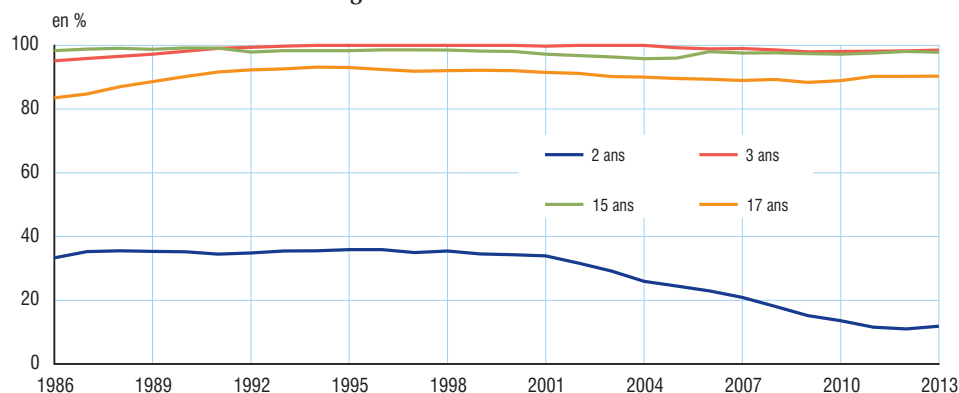
1. Après chaque taux, est indiquée entre parenthèses la variation en points par rapport à la rentrée 2012. Exemple : à 16 ans, 94,2 % des jeunes sont scolarisés à la rentrée 2013, soit 0,5 point de plus qu'à la rentrée 2012.

2. Les autres formations (enseignement spécial hors MENESR, autres formations du 2nd degré et enseignement supérieur) ne sont pas détaillées dans ce tableau. Dans certaines tranches d'âge, l'effectif scolarisé constaté est supérieur à celui de la population totale du même âge estimée à partir des bilans démographiques ; dans ce cas, le taux de scolarisation est forcé à 100 %.

Champ : France (hors Mayotte), enseignement public et privé.

Sources : MENESR-Depp, MENESR-DGESIP-DGRI-SIES ; SSP ; Drees ; Insee ; traitements Depp.

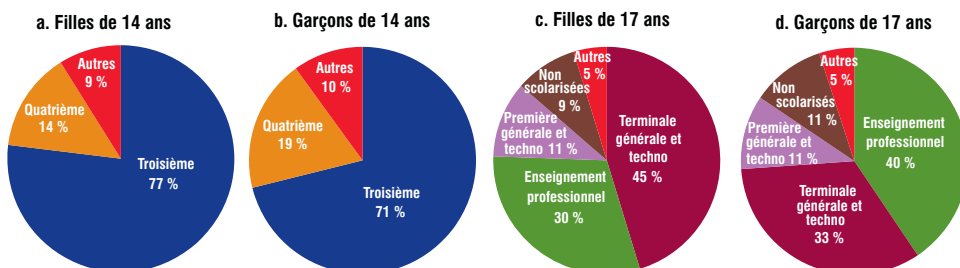
2. Taux de scolarisation selon l'âge



Champ : France métropolitaine jusqu'en 1998, France (hors Mayotte) depuis 1999.

Sources : MENESR-Depp, MENESR-DGESIP-DGRI-SIES ; SSP ; Drees ; Insee ; traitements Depp.

3. Taux de scolarisation des filles et des garçons de 14 et 17 ans en 2013-2014



Champ : France (hors Mayotte), enseignement public et privé.

Sources : MENESR-Depp, MENESR-DGESIP-DGRI-SIES ; SSP ; Drees ; Insee ; traitements Depp.

2.6 Les jeunes - Population scolaire et universitaire

Au 1^{er} janvier 2014, 9,4 millions de personnes résidant en France ont entre 18 et 29 ans, soit 14,2 % de la population totale. La part des jeunes de 18 à 29 ans dans la population totale évolue globalement à la baisse depuis le milieu des années 1970.

À la rentrée 2013, 2,7 millions des jeunes âgés de 18 à 29 ans sont **en études**, soit 28,6 % : 27,3 % pour les garçons et 30,0 % pour les filles. Ce taux a augmenté de 0,3 point par rapport à l'année précédente. La grande majorité de ces jeunes – un peu plus de 2 millions – a le statut d'étudiant. Les autres se partagent en proportions équivalentes entre l'**apprentissage** et la poursuite d'études par voie scolaire dans le second degré.

À 18 ans, le **taux de scolarisation** dépasse 77 %, toutes formations confondues. Il a atteint un pic en 1995 (84,8 %) suite à une forte progression de la poursuite d'études dans le second cycle général et technologique jusqu'au baccalauréat. Il a régulièrement diminué au cours des dix années suivantes pour ensuite varier entre 76 et 78 %. C'est la conséquence d'une politique volontariste de baisse des redoublements dans l'enseignement secondaire. Les jeunes arrivent plus souvent « à l'heure »,

c'est-à-dire à 18 ans, au baccalauréat et, pour ceux qui ne poursuivent pas d'études, s'insèrent plus tôt sur le marché du travail.

Après 18 ans, le taux de scolarisation toutes formations confondues baisse sensiblement avec l'âge. À 19 et 20 ans, il atteint ainsi respectivement 64,1 % et 53,3 % à la rentrée 2013. La majorité de ces 19 et 20 ans sont scolarisés dans le supérieur (respectivement 46,6 % et 43,3 % de la population de chaque âge). En effet, la forte croissance des effectifs de bacheliers, notamment généraux, entre 1986 et 1995 a favorisé l'accès à l'**enseignement supérieur**, y compris par l'apprentissage qui s'est développé dans le supérieur à partir du milieu des années 1990. Si les taux de scolarisation dans le supérieur continuent de croître pour les 18 à 21 ans, ceux des jeunes en apprentissage – compris entre 7,6 % et 5,4 % en 2013 – marquent le pas par rapport à 2012.

À 25 ans, 11,1 % des jeunes sont toujours en études, dans l'enseignement supérieur. À 29 ans, c'est le cas d'encre 2,7 % (dont 28 % sont en master, 22 % en doctorat, 13 % en études de médecine et 12 % en licence). Ce taux avoisine les 3 % depuis plus de 25 ans. ■

Définitions

Population en étude : elle comprend les élèves, étudiants et apprentis en formation initiale dans les établissements relevant du ministère en charge de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, mais aussi ceux dépendant des autres ministères (notamment ceux en charge de l'agriculture, de la santé). Les effectifs du supérieur sont dénombrés en éliminant les doubles inscriptions.

Le taux de scolarisation, pour une population d'une tranche d'âge donnée, correspond au rapport entre l'effectif d'élèves, d'apprentis et d'étudiants de cette tranche d'âge, et l'effectif de la population totale correspondante.

L'âge est celui atteint au 1^{er} janvier inclus dans l'année scolaire considérée.

Apprentissage : tous niveaux, y compris préapprentissage des centres de formation d'apprentis, apprentissage dans le supérieur et apprentissage agricole.

Enseignement supérieur : les établissements universitaires, les classes préparatoires aux grandes écoles, les sections de techniciens supérieurs et les autres établissements d'enseignement post-baccalauréat.

Pour en savoir plus

- *L'état de l'école* n° 25, Depp, octobre 2015.
- « Repères et références statistiques sur les enseignements et la formation », édition 2015, Depp, en ligne sur le site www.education.gouv.fr
- Voir *fiches 2.5, 5.5 et 6.2*.

Les jeunes - Population scolaire et universitaire 2.6

1. Population scolarisée et taux de scolarisation par âge en 2013-2014

Année de naissance	Âge	Population scolarisée	Taux de scolarisation ¹ (en %)		
			Ensemble des formations	dont : apprentissage	dont : enseignement supérieur
1995	18 ans	611 112	77,4 (0,3)	7,6 (-0,2)	37,3 (1,8)
1994	19 ans	485 936	64,1 (0,4)	7,2 (-0,1)	46,6 (1,7)
1993	20 ans	396 381	53,3 (1,1)	6,5 (-0,1)	43,7 (1,5)
1992	21 ans	331 437	43,0 (0,2)	5,4 (-0,1)	36,5 (0,3)
1991	22 ans	276 616	35,8 (1,2)	4,6 (0,2)	30,7 (1,0)
1990	23 ans	206 874	26,3 (0,6)	3,2 (0,1)	22,6 (0,5)
1989	24 ans	136 419	17,4 (0,2)	2,1 (0,1)	15,0 (0,0)
1988	25 ans	87 842	11,1 (0,4)	1,3 (0,1)	9,8 (0,3)
1987	26 ans	59 234	7,5 (0,3)	0,5 (0,1)	6,9 (0,3)
1986	27 ans	39 736	5,0 (0,1)	0,2 (0,0)	4,8 (0,1)
1985	28 ans	28 605	3,6 (0,0)		3,5 (0,0)
1984	29 ans	21 731	2,7 (0,0)		2,7 (0,0)
Ensemble		2 681 923	28,6 (0,3)	3,2 (0)	21,4 (0,5)

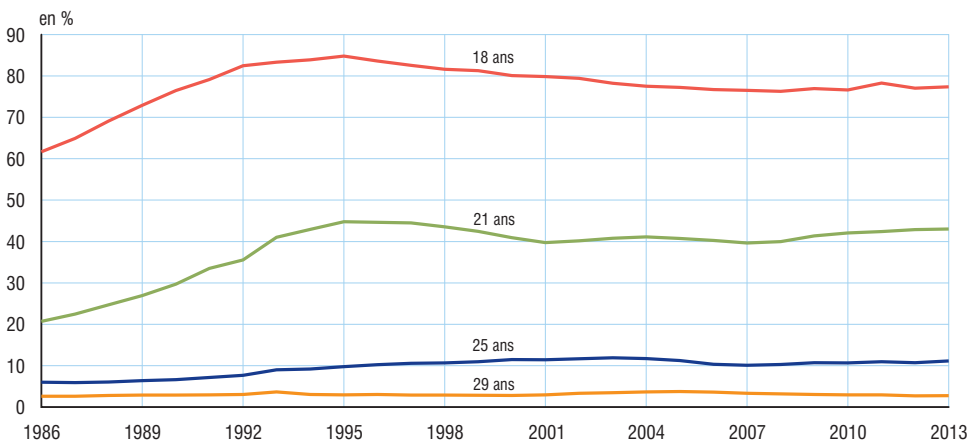
1. Après chaque taux, est indiquée entre parenthèses la variation en points par rapport à la rentrée 2012.

Champ : France (hors Mayotte), enseignement public et privé.

Lecture : à 20 ans, 53,3 % des jeunes sont scolarisés à la rentrée 2013, soit 1,1 point de plus qu'à la rentrée 2012.

Sources : MENESR-DEPP, MENESR-DGESIP-DGRI-SIES ; SSP ; Drees ; Insee ; traitements Depp.

2. Taux de scolarisation de la population de 18 à 29 ans



Champ : France métropolitaine jusqu'en 1998, France (hors Mayotte) à partir de 1999, enseignement public et privé.

Note : les données 2012 et 2013 sont provisoires. Elles sont calculées à partir des estimations démographiques de l'Insee basées sur les enquêtes annuelles de recensement.

Sources : MENESR-DEPP, MENESR-DGESIP-DGRI-SIES ; SSP ; Drees ; Insee ; traitements Depp.